



COMMUNIQUÉ FINAL

MINI SOMMET DE LA CIRGL SUR LA SITUATION POLITIQUE ET SÉCURITAIRE EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

1. À la suite du Mini-Sommet de Luanda du 29 janvier 2021 et, à l'invitation de Son Excellence **João Manuel Gonçalves Lourenço**, Président de la République d'Angola et Président en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), s'est tenu à Luanda, le 20 avril 2021, le deuxième Mini-Sommet de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) consacré à la situation politique et sécuritaire en République Centrafricaine.
2. Ont pris part au Mini-Sommet Leurs Excellences **Denis Sassou N'Gusso**, Président de la République du Congo et Président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), **Paul Kagame**, Président de la République du Rwanda, **Faustin Archange Touadera**, Président de la République Centrafricaine, Général **Ibrahim Gabir Ibrahim**, membre du Conseil Souverain de Transition de la République du Soudan, en représentation de Son Excellence Général **Abdul Fattah al-Burhan**, Président du Conseil Souverain de Transition de la République du Soudan, Son Excellence **Marie Tumba Nzeza**, Ministre d'État et Ministre des Affaires

Étrangères de la République Démocratique du Congo, en représentation de Son Excellence **Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo**, Président de la République Démocratique du Congo et Président en exercice de l'Union Africaine (UA), Son Excellence **Lejeune Mbella Mbella**, Ministre des Relations Extérieures de la République du Cameroun, en représentation de Son Excellence **Paul Biya**, Président de la République du Cameroun et Président en exercice de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), en tant qu'invité spécial, Son Excellence **Gilberto da Piedade Veríssimo**, Président de la Commission de la CEEAC et **João Samuel Caholo**, Secrétaire Exécutif de la CIRGL.

3. Les Chefs d'État et de Gouvernement ont exprimé leurs sentiments de profonde tristesse suite au décès de Son Excellence le Marechal **Idriss Déby Itno**, Président de la République du Tchad, survenu aujourd'hui dans son pays et ont présenté leurs condoléances au Gouvernement et au Peuple tchadiens, ainsi qu'à la famille biologique.
4. Les Chefs d'État et de Gouvernement ont félicité Son Excellence **Faustin Archange Touadera** pour son investiture en tant que Président de la République Centrafricaine, réalisée le 30 mars 2021 et l'ont encouragé à poursuivre ses efforts pour la restauration de l'Autorité de l'Etat sur tout le territoire centrafricain en faveur de la paix et du développement socio-économique de la République Centrafricaine.
5. Les Chefs d'État et de Gouvernement ont également félicité Son Excellence **Denis Sassou N'Guesso** pour sa réélection au poste de Président de la République du Congo le 21 mars, ainsi que pour son investiture réalisée le 16 avril 2021.
6. Les Chefs d'État et de Gouvernement ont salué l'esprit d'ouverture de Son Excellence **Faustin Archange Touadera**, Président de la République Centrafricaine ainsi que les

concertations initiées conformément à la feuille de route mise en place afin de mener à un Dialogue Républicain avec les forces vives de la Nation et les Institutions de la République. Ils ont également noté qu'une évaluation a été menée afin de revitaliser l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation, négocié à Khartoum, qui demeure le socle de référence dans la recherche d'une solution durable à la crise centrafricaine et constitue ainsi l'instrument de promotion de la paix.

- 7.** Les Chefs d'État et de Gouvernement ont pris acte des principes directeurs de la feuille de route vers un dialogue Républicain et encourage au respect de ces principes afin de permettre la réussite du dialogue Républicain:
 - a) Le respect de la Constitution de la République Centrafricaine du 30 mars 2016 et de l'ordre constitutionnel représenté par le Président de la République;
 - b) Le renforcement de la souveraineté de l'Etat par le respect de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale de la RCA;
 - c) La réaffirmation des conclusions du Forum National de Bangui comme instrument de réconciliation nationale;
 - d) La réaffirmation de l'APPR-RCA comme instrument de paix et de lutte contre l'impunité;
 - e) La réaffirmation du Plan RCPCA comme instrument de reconstruction de la RCA.

- 8.** Les Chefs d'État et de Gouvernement se sont félicités de la résolution 2566 (2021), du 12 mars, du Conseil de sécurité des Nations unies sur la situation en République Centrafricaine, et se sont engagés à poursuivre une mobilisation soutenue et coordonnée en vue de la recherche d'une solution pacifique à la crise centrafricaine, sous l'égide de l'Union africaine, conformément à l'Accord du 17 juillet 2017 qui a mis sur pied l'initiative africaine ayant abouti à la signature de l'APPR-RCA le 06 février 2019 à Bangui.

9. Les Chefs d'État et de Gouvernement demandent à la communauté internationale, en particulier à l'Organisation des Nations unies, de s'associer aux efforts régionaux visant à apporter un soutien aux efforts initiés par la République Centrafricaine en vue de revitaliser l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation (APPR-RCA) afin d'en faire respecter les engagements et les principes tels que le non à l'impunité et l'adhésion au programme de DDRR.
10. Les Chefs d'État et de Gouvernement ont souligné l'importance de mettre fin à l'impunité en République Centrafricaine en traduisant en justice les auteurs de violations du droit international humanitaire et de violations des droits de l'homme et d'atteintes à ces droits, et à l'instar du Conseil de Sécurité, ont encouragé les autorités nationales à rendre opérationnelle la Commission vérité, justice, réparation et réconciliation. Ils ont réitéré leur condamnation aux attaques perpétrées par la rébellion CPC et ont exhorté au respect des engagements liés à la APPR-RCA.
11. Les Chefs d'État et de Gouvernement ont reçu un exposé sur les résultats des consultations politico-diplomatiques menées par la République d'Angola sur la situation politique et sécuritaire en République Centrafricaine, présenté par Son Excellence **João Manuel Gonçalves Lourenço**, Président de la République d'Angola et Président en exercice de la CIRGL, qui ont mené les principaux Groupes Armés à abandonner la lutte armée et adhérer au programme de DDRR.
12. Les Chefs d'État et de Gouvernement se sont félicités des résultats obtenus et ont mandaté le Gouvernement de la RCA à mettre en œuvre les conclusions des Chefs d'État, par un cessez-le-feu qui permette la création d'un climat favorable à la paix et à la réconciliation nationale.

- 13.** Les Chefs d'État et de Gouvernement exhortent les Groupes armés à ne pas mener d'actions qui mettent en péril le cessez-le-feu qui doit être respecté dans son intégralité.
- 14.** Les Chefs d'État et de Gouvernement ont décidé de former une équipe de travail dirigée par les ministres des affaires étrangères de la République d'Angola et de la République du Rwanda, en collaboration avec les autorités centrafricaines, afin de travailler à la mise en œuvre des recommandations issues des consultations menées avec les groupes armés.
- 15.** Les Chefs d'État et de Gouvernement ont mené une réflexion approfondie sur la situation en République centrafricaine et ont décidé ce qui suit :
- a) L'engagement des Chefs d'État et de Gouvernement et des partenaires internationaux à l'accomplissement de la paix, la stabilité et la sécurité en République Centrafricaine, dans l'esprit de la feuille de route du Dialogue Républicain;
 - b) Mener un travail approfondi avec la République Centrafricaine sur la coopération transfrontalière, en vue d'étudier les mécanismes pouvant permettre une plus grande capacité de contrôle sur son territoire;
 - c) L'importance du soutien de la communauté internationale aux efforts régionaux pour la paix et la stabilité en République Centrafricaine, notamment dans la mise en œuvre de l'APPR-RCA.
- 16.** Les Chefs d'État et de Gouvernement ont suivi l'évolution de la situation politique et sécuritaire en République Centrafricaine, présentée par Son Excellence **Faustin Archange Touadera**, Président de la République Centrafricaine et ont réitéré leurs félicitations au Président Touadera pour les efforts accomplis

ainsi qu'à la MINUSCA et aux pays qui ont apporté un soutien salubre à la République Centrafricaine.

- 17.** Le Président Touadera s'est engagé à tenir informé les Chefs d'État et de Gouvernement des conclusions des concertations en cours et de l'avancée du processus de paix initié.
- 18.** Le Mini-Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement a réaffirmé le mandat donné aux Présidents en exercice de la CIRGL et de la CEEAC, afin d'entreprendre les démarches nécessaires auprès du Conseil de sécurité des Nations unies pour un soutien affirmé au plaidoyer de la République Centrafricaine sur la levée de l'embargo sur les armes.
- 19.** Le Mini-Sommet de Luanda entre les Chefs d'État et de Gouvernement s'est déroulé dans une atmosphère de fraternité et de parfaite compréhension.
- 20.** Les Chefs d'État et de Gouvernement présents ont remercié Son Excellence **João Manuel Gonçalves Lourenço**, Président de la République d'Angola et Président en exercice de la CIRGL, pour l'accueil et l'hospitalité fraternels, ainsi que pour sa disponibilité et son engagement dans le cadre du processus de réconciliation et la recherche d'une solution pacifique au conflit en République Centrafricaine.

Fait à Luanda, le 20 avril 2021.-